

## Fonds de Mobilité ULiège

### Projets individuels d'étudiants de mobilité de courte durée

#### Objectifs

L'ULiège souhaite renforcer l'internationalisation des cursus des étudiants en leur permettant de participer à des mobilités de types et durées variables. Le CA a approuvé un budget spécifique pour des projets d'internationalisation.

Ce subside vise particulièrement à soutenir les projets individuels d'étudiants de mobilité de courte durée (du type summer school, concours individuels ou autres projets).

#### Critères d'éligibilité des dossiers

Pour répondre aux objectifs fixés, seront éligibles à ce fonds, les étudiants de l'ULiège inscrits en bachelier (à partir de la 2<sup>ème</sup> année, minimum 45 crédits acquis) ou master au moment de leur mobilité, dont le projet implique une mobilité de préférence de 5 jours minimum, hors voyage, et 3 semaines maximum à l'étranger ou en Flandre.

Comme requis par l'institution, la mobilité individuelle doit être encodée au préalable dans [Modus Etudiant](#) (min. un mois avant), en parallèle au dossier de candidature.

#### Priorités dans la sélection

*Seront prioritairement sélectionnés les étudiants :*

- dont la participation sera validée par l'obtention de crédits,
- dont le projet ou la summer school est en correspondance avec les études suivies à l'ULiège (cette correspondance doit être attestée par un professeur ULiège),
- dont le projet est en lien avec une université partenaire de l'ULiège (vérifié par les Relations Internationales),
- prévoyant de voyager avec un moyen de transport « vert » (notamment le train lorsque cela est possible),
- qui n'ont pas été en mesure de participer au cours de leurs études supérieures à une mobilité à des fins d'études de longue durée ou à une mobilité de stage, en raison de leur domaine d'études ou parce qu'ils ont moins d'opportunités.

#### Budget prévu

Un budget de 20.000 € par année académique est mis à disposition. La moitié du budget sera réservée pour le 2<sup>ème</sup> appel. 66 étudiants au maximum pourront être soutenus par année académique.

#### Modalités d'octroi

Le subside accordé est de 300 € par étudiant (sur base de justificatifs de frais et d'attestation de participation).

#### Formalités de candidature

Les demandes individuelles doivent être introduites par les étudiants grâce au formulaire [My ULiège](#).

Pour le 15/11/2022 (1<sup>er</sup> appel) ou pour le 15/03/2023 (2<sup>ème</sup> appel). Les résultats seront communiqués dans le mois qui suit la date limite de candidature.

**Contact :** Marie Clotuche – Relations Internationales – [mclotuche@uliege.be](mailto:mclotuche@uliege.be) – 04 366 96 09